



COMPTE RENDU DU CSAL du 5/05/2026

Nous avons été convoqué ce mardi 5 mai pour évoquer « la réorganisation du Pôle Contrôle et expertise (PCE) du TARN »

L'ordre du jour précisant que nous étions convoqués « pour avis », nous nous y sommes rendus.

La séance est ouverte à 9h15 par la lecture des déclarations liminaires.

La directrice n'a répondu qu'aux questions concernant l'ordre du jour sans donner un avis sur la politique nationale.

Le projet, bien avancé, prévoit la fin du PCE tel que nous le connaissons au 01 septembre 2026.

La Directrice nous informe que les restructurations de service présentées sont le pendant de préconisations nationales.

Selon la Directrice, cette restructuration est objectivée selon 3 axes :

- professionnaliser et spécialiser la mission de programmation du contrôle fiscal en créant un pôle départemental de programmation
- redonner à la DIRCOFI les moyens d'exercer ses missions en fonction d'un ciblage analyse/risque avec le transfert d'un emploi de cadre A
- préserver la mission expertise de l'ex PCE en allouant un nombre suffisant d'agent pour ne pas diluer cette mission.

Le document qui nous est présenté retrace les actions mises en œuvre au niveau du pilotage du projet.

Cette restructuration impacte 10 collègues plus 1 emploi transféré à la DIRCOFI.

Le projet consiste à transférer au 1 septembre 2026 les différentes missions du PCE :

- au sein d'une cellule expertise au sein du SIE d'ALBI (qui n'est pas sans rappeler les « cellules foncières » au sein des SIP)
- au sein d'une cellule programmation dans un nouveau pôle départemental de programmation intégrant la Brigade de Contrôle et Recherche (BCR)
- au sein de la Brigade départementale de vérification (BDV) pour les missions de contrôle fiscal externe

Les agents ont été contactés individuellement pour connaître leurs intentions de suivre ou non leurs missions, en leur demandant de se positionner.

Tous n'ont pas obtenus leurs premiers vœux mais se sont engagés à suivre leurs missions. Ils sont donc prioritaires pour suivre leurs missions, les affectations définitives seront connues lors du mouvement local dont la parution est prévue le 19 juin prochain.

- Création du pôle départemental de programmation

Les agents ex PCE intègrent la cellule de programmation et se retrouvent associé aux collègues de la BCR exerçant également des missions de programmation du contrôle fiscal. Sont concernés : 1 A+, 2 A et 2 B.

Un cadre A+ actuellement responsable du PCE prend la direction du nouveau Pôle Départemental de Programmation, l'actuelle responsable de la BCR conserve ses fonctions. Un cadre A voit son emploi transféré de Castres sur Albi.

Parmi les deux agents B de l'ex PCE intégrant le nouveau pôle, un agent se voit attribuer des missions de secrétariat pour la cellule programmation et la BDV. L'autre agent B suit sa mission.

Les protocoles entre le pôle programmation et la BDV/BCR restent d'actualité. La mobilisation et les process du renseignement interne perdurent.

- Création de la cellule expertise au sein du SIE d'ALBI

L'effectif théorique de cette nouvelle cellule est de : 3 A et 2 B.

Un poste vacant de B suite à départ en retraite du PCE en 2025.

Un poste de cadre A également vacant suite au refus d'un cadre A de suivre sa mission (cadre A affecté à la cellule PCRCP de Castres).

Les missions de la cellule expertise seront essentiellement le traitement des RCTVA Albi/Castres en circuit long comme c'était déjà le cas au sein du PCE.

Les missions de la cellule expertise ne seront effectuées que par les agents affectés en son sein.

Ce qui veut dire qu'il n'y aura pas de possibilité pour le responsable de service d'ajuster les effectifs entre le SIE et la cellule expertise en fonction de la charge de travail.

Les effectifs ne sont pas fongibles.

En revanche, un agent affecté à la cellule expertise pourra demander à changer de poste et aller travailler en SIE et inversement, sans que cela n'est d'impact sur un mouvement de mutation locale, le jeu de chaise restera interne au SIE.

Par ailleurs, si un agent extérieur au SIE souhaite intégrer la cellule expertise, il sera contraint de demander au mouvement local l'affectation SIE, sans aucune garantie d'intégrer ladite cellule.

Ce qui n'est pas sans rappeler encore les cellules foncières au sein des SIP !

Concernant le poste de A transféré à la BDV d'Albi, il fera l'objet d'un aménagement particulier afin de prendre en considération la situation de l'agent en poste sur Castres.

De « menus » travaux sont prévus afin de permettre la mise en place des restructurations envisagées :

AU R+1 du CFIP, l'actuel Bureau du chef du PRS intégrera l'espace occupé par le SIE et la cellule expertise, cette dernière devrait être positionnée dans l'actuel bureau du courrier du SIE.

Les 2 box vitrés sur le palier feront objet de travaux pour mettre en place un bureau pour accueillir le responsable du PRS.

Au R+2, le bureau de l'ATSCAF sera transféré sur l'aile nord en face de la salle syndicale et au plus près de l'escalier de secours.

Ceci afin de privilégier un espace dédié au pôle de programmation, les 2 bureaux actuels de la BCR seront réaffectés à la BDV et en salle de réunion commune à la DIRCOFI/BDV et Pôle départemental de programmation.

La séance s'est terminée par les traditionnelles questions diverses :

Nous avons évoqué la possibilité de maintenir le télétravail exceptionnel compte tenu des prix des carburants qui ne baissent pas.

La directrice laisse toute latitude aux chefs de service et ne communiquera pas sur le sujet.

Sur le parking de la direction côté gare des places ne sont plus accessibles , la préfecture a préféré neutraliser ces places en attendant de finaliser une expertise sur un effritement constaté du parement.

Une expertise a été également demandée au CFIP d'ALBI sur « l'effritement » des briquettes qui composent le plafond, un faux plafond plus solide avait été déployé lors des travaux de 2015 en conséquence.

A ce stade aucun risque majeur pour les agents n'a été constaté.

Le projet concernant la restructuration de l'accueil du CFIP de CASTRES a été bouclé, la direction est dans l'attente des financements pour programmer les travaux.